



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE
COMMUNE DE LABEGE
N°: 260A - 2023
Nomenclature : 5.5
Publication numérique le : 2010912023

**ARRETE MUNICIPAL
DÉLÉGATION DE SIGNATURE À
FLORENCE LEGOFF**

Le Maire de la commune de LABEGE,

- Vu les dispositions du Code des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2122-30, R. 2122-8 et R. 2122-10 modifiés,
- Vu les dispositions du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil,
- Vu les dispositions du titre 1^{er} de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC) relatif à l'organisation du service municipal de l'état civil, en date du 11 mai 1999 modifiée,
- Vu la délibération n° 019D_2020 en date du 26 mai 2020 portant élection et installation du maire et des adjoints,

Considérant que le maire peut déléguer à un ou plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune, tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil, à l'exception de celles visées à l'article 75 du Code civil,

Considérant qu'il convient, dans un souci d'accroissement de l'efficacité des services municipaux, de simplifier les procédures administratives notamment par la réduction des délais d'instruction des dossiers,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service de l'état civil et une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de procéder à une délégation de fonction du maire au profit de Madame Florence Legoff, fonctionnaire territorial titulaire au grade d'attachée.

ARRETE

La délégation de signature est donnée sous notre surveillance et notre responsabilité, et ce en l'absence du Maire, à Madame Florence LEGOFF, attachée territoriale pour :

- La légalisation des signatures dans les conditions prévues notamment à l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Tout ou partie de la présente délégation pourra être rapportée à tout moment.

Fait à Labège, le 19/09/2023
Pour copie conforme

Le maire


Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **260A_2023**
 Objet : **délégation de signature à Florence LEGOFF**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2023-09-19 00:00:00+02
 Nature de l'acte : Actes individuels
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 5.5 - Delegation de signature
 Identifiant unique : 031-213102544-20230919-260A_2023-AI
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20230919-260A_2023-AI-1-1_0.xml	text/xml	862 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_5584.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20230919-260A_2023-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 septembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	20 septembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 septembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 septembre 2023 à 15h26min58s	Reçu par le MI le 2023-09-20

